

La Politique de la ville mérite mieux qu'une "sanctuarisation de ses crédits" demain

Le gouvernement a pris au cœur de l'été des mesures budgétaires drastiques qui touchent notamment la Politique de la ville et les contrats aidés. Contrairement au discours national, il ne s'agit pas d'ajustements marginaux. Ces mesures ont dès aujourd'hui des conséquences concrètes et lourdes sur des politiques qui bénéficient avant tout aux plus fragiles, dans les quartiers, dans les écoles ou auprès des plus démunis. Et même si le ministre de la cohésion des territoires annonce aujourd'hui une "*sanctuarisation des crédits en 2018*", le malaise est grand.

Suite aux premières réactions, le gouvernement s'est voulu rassurant et a minimisé l'impact des réductions budgétaires de la Politique de la ville. **Or les acteurs locaux sont unanimes pour dénoncer des coupes brutales et arbitraires imposées aux communes et aux associations sans aucune concertation.** Ce sont plusieurs centaines de milliers d'euros de crédits qui sont annulés dans certains départements (plus de 2 millions en Seine-Saint-Denis). Les préfetures annoncent aujourd'hui que des projets qui avaient été validés en début d'année, et donc pour beaucoup engagés depuis plusieurs mois, ne seront pas financés par l'État.

L'impact est réel et implacable pour les communes et les acteurs locaux : des actions sont annulées ; des projets de réussite éducatives sont amputés ; des associations se retrouvent dans des situations financières inextricables qui vont entraîner des licenciements...

De plus, **ces choix ont été imposés en totale contradiction avec les engagements pris par l'Etat et l'ensemble des signataires des contrats de ville** il y a quelques mois à peine. Ils sont une remise en cause complète des logiques partenariales et contractuelles sur lesquelles se fondent aujourd'hui les politiques de développement social et territorial. Une telle remise en cause en cours d'exercice est inédite.

Quel sens donner à l'engagement de l'Etat ? Quelle pourra être sa posture dans les échanges à venir pour animer les contrats de ville ?

A cela s'ajoutent les annonces de remise en cause des contrats aidés. **Le gouvernement fait l'impasse sur l'effet "domino" et sur les conséquences structurelles de ces coupes budgétaires.** Les crédits de la Politique de la ville ne sont que des outils qui s'intègrent dans des politiques complexes et interdépendantes qui permettent par "effet levier" de mobiliser des moyens beaucoup plus importants, de se coordonner avec les politiques dites "de droit commun" et d'assurer une vision large des enjeux de ces territoires. De même, les contrats aidés ne servent pas seulement à proposer des solutions d'insertion individuelles ; ils structurent l'action sociale et l'économie sociale et solidaire.

Sans ces outils, le développement social risque de s'affaiblir encore, la Rénovation Urbaine peut se déconnecter un peu plus des habitants, des chantiers d'insertion ou des actions éducatives peuvent s'arrêter définitivement, des jeunes demandeurs d'emploi et des chômeurs de longue durée peuvent se retrouver sans solution, des crédits européens importants peuvent être perdus...

Depuis quinze ans la Politique de la ville est régulièrement remise en cause sans vouloir reconnaître que ses moyens (1 millième du budget de l'Etat) sont plus que limités compte-tenu des enjeux. Le dernier rapport sénatorial le rappelait encore cet été. Elle est dévitalisée par des raboutages cycliques de ses moyens, par le recul de la capacité de l'Etat à la co-animer et par un abandon progressif de son rôle de développement territorial.

La réforme de 2014, conçue et engagée dans la concertation, a redonné du sens à la Politique de la ville. **Alors si "la réussite des quartiers prioritaires est une priorité absolue du gouvernement" comme le dit Jacques Mézard dans son communiqué du 4 septembre, cela nécessite, au-delà d'une "sanctuarisation" dont on comprend encore mal le mécanisme, qu'un cap clair et remobilisant soit rapidement fixé avec tous les acteurs de la Politique de la ville. Et que l'Etat revienne sur ces décisions en honorant, a minima, les engagements qu'il a pris vis-à-vis des partenaires du contrat de ville.**

Le Conseil d'Administration de l'IRDSU, le 8 septembre 2017

INTER-RESEAUX DES PROFESSIONNELS DU DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN

L'Inter-Réseaux des professionnels du Développement Social Urbain réunit depuis 1997 des professionnels engagés pour le développement des quartiers et des villes de la Politique de la Ville.

À travers une dizaine de réseaux locaux, des instances nationales, des groupes de travail et des plateformes partenariales, ils structurent des échanges, font valoir leur expertise pour promouvoir des projets de territoire durables participatifs et solidaires, défendre l'ingénierie et les métiers du développement territorial et peser dans le débat public.

Contacts :

- **Khalid IDA-ALI** – Président de l'IRDSU - kida-ali@vitry-le-francois.net
- **Claire LEMEUNIER** – Vice-présidente de l'IRDSU - claire.lemeunier@ville-cachan.fr
- **Karine DUPUY** – Déléguée générale de l'IRDSU – 02 40 89 10 18 – karine.dupuy@irdsu.net